

collège
Maurice Calmel

académie
Poitiers
Service
Administration

Dossier suivi par
Le Secrétariat de direction

☎ 05 46 01 12 48
courriel : ce.0171022u@ac-poitiers.fr

Adresse
Rue de Bel Air
17230 MARANS

Mme Coquet
Principale du Collège

Aux Parents des élèves de 3^{ème}

Marans, le 23 janvier 2020

OBJET : Saisie en ligne des intentions d'orientation

Madame, Monsieur,

Cette année, les choix d'orientation devront être demandés par INTERNET via les services en ligne de l'établissement. Il faudra pour cela se connecter à **i-cart** puis à **Scolarité services** grâce à vos codes d'accès habituels.

Vous trouverez au verso le calendrier de la campagne d'orientation.

Cette procédure a pour but de simplifier les démarches. En effet, le **téléservice Orientation** permettra aux parents :

- de demander une (des) voie(s) d'orientation pour la poursuite de la scolarité de leur enfant : 2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP
- de consulter les réponses du conseil de classe aux demandes formulées
- d'accuser réception au 2^{ème} trimestre de l'avis provisoire et de faire part de leur accord ou désaccord (choix définitifs) suite aux réponses du conseil de classe
- de consulter la décision d'orientation prise par le chef d'établissement en cas d'accord au 3^{ème} trimestre.

Attention : Un seul des responsables légaux peut effectuer la saisie des choix d'orientation. Seul ce parent pourra effectuer des modifications.

Les familles ne disposant pas d'un accès INTERNET ou n'étant pas familiarisées avec l'usage de cette technologie devront prendre contact avec le Secrétariat de l'établissement au 05 46 01 12 48 afin d'obtenir une aide.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées



COLLEGE MAURICE CALMEL
La Principale,
Le Principal
Mme M. COQUET
17230 MARANS



Saisie en ligne des intentions d'orientation

Je me connecte à **Scolarité Services** par **i-cart (onglet orientation)**

ou directement par <https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts>

Intentions d'orientation du 05/02/2020 au 27/03/2020

Avant le conseil de classe du 2^{ème} trimestre, **du 05/02/2020 au 18/02/2020**, je saisis mon intention d'orientation :

- 2^{nde} générale et technologique ou
- 2^{nde} professionnelle ou
- 1^{ère} année de CAP.

Je peux saisir jusqu'à 3 intentions d'orientation par ordre de préférence.

Après le conseil de classe du 2^{ème} trimestre, **du 21/03/2020 au 27/03/2020**, je me connecte pour consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Choix définitifs d'orientation du 04/05/2020 au 10/06/2020

Avant le conseil de classe du 3^{ème} trimestre, **du 04/05/2020 au 12/05/2020**, je saisis mon choix d'orientation.

Je peux saisir jusqu'à 3 choix d'orientation en les classant par ordre de préférence.

En parallèle, dans Scolarité Services (onglet Affectation post 3^{ème}), je fais les demandes de formation et d'établissement dans lesquels je souhaiterais que mon enfant ait une place à la rentrée 2020.

Après le conseil de classe du 3^{ème} trimestre, je me connecte pour consulter la proposition du conseil de classe :

→ Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive. La procédure est terminée).

→ Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter).

Affectation et inscription de fin juin à début juillet.

Je reçois ma notification d'affectation et j'inscris mon enfant dans son futur établissement.